

## PSOP : Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle En Auvergne Rhône Alpes

<b>OBJECTIFS GENERAUX</b>	<p>La PSOP est mobilisée pour les personnes handicapées pour lesquelles un bilan de droit commun, même assorti d'aides à la compensation ne répond pas au besoin, notamment pour des raisons liées au temps supplémentaire nécessaire à la prise en compte du handicap.</p> <p>L'objectif de la PSOP est d'aider la personne handicapée à s'investir dans l'élaboration d'un projet professionnel ou de formation dans le cadre d'un parcours dans l'emploi. La situation peut être liée à deux situations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reclassement interne ou externe lorsque le maintien au poste de travail n'est pas envisageable.</li> <li>• Maintien de l'employabilité dans une logique de développement des compétences, d'identification des compétences transférables et transversales dans le cadre de l'adaptation des salariés à leur poste de travail au regard de l'évolution des emplois, des technologies et des organisations ou du souhait d'évolution professionnelle du salarié.</li> </ul>
<b>DUREE PRESTATION</b>	<p>Prestation modulaire d'une durée comprise entre 20H à 40H. Prestation étalée sur 3 mois maximum (qui comprend souvent une mise en situation professionnelle)</p>
<b>DETAIL DES ACTIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement individuel pour la compréhension et l'acceptation de la situation de handicap</li> <li>• Travail sur les compétences acquises, transférables et transversales</li> <li>• Exploration de nouvelles pistes professionnelles</li> <li>• Evaluation des possibilités de reclassement interne à l'entreprise ou externe</li> <li>• Validation du projet(s) professionnel(s) envisagé(s)</li> </ul>
<b>PUBLIC ELIGIBLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficiaires de l'article L5212.13 du code du travail ou en voie de le devenir, en activité professionnelle ou en arrêt de travail : Salariés ou agents de la fonction publique, indépendants, exploitants agricoles</li> </ul>
<b>AVIS ET ACCORDS NECESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Salariés en activité : l'accord de l'employeur si la PSOP se déroule pendant le temps de travail, et l'avis du médecin du travail</li> <li>• Salariés en arrêt de travail, indemnisés au titre de la maladie, d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle : avis du médecin conseil de la sécurité sociale, du médecin du travail, et accord du médecin traitant</li> <li>• Salariés du secteur public : accord de l'employeur, avis de la médecine de prévention</li> <li>• Travailleurs indépendants : avis du médecin traitant, et avis de la sécurité sociale des indépendants pour ceux qui sont en arrêt de travail</li> <li>• Exploitants agricoles : avis du médecin de la MSA</li> </ul>
<b>TERRITOIRE ET VOLUMETRIE ANNUELLE</b>	<p>Nombre de parcours prévisionnels : bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Départements 42-43-69                    440</li> <li>• Départements 01-73-74                    265</li> <li>• Départements 07-26-38                    345</li> <li>• Départements 03-15-63                    200</li> </ul>
<b>PRESCRIPTEURS</b>	<p>Assistants sociaux de la CARSAT, du FASTT, cellule maintien MSA, Cap emploi, Comète, CEP (Apec, Fongecif, ...), CDG</p> <p><b>Les personnes sont orientées par les prescripteurs vers les prestataires avec la fiche de prescription</b></p>
<b>MARCHE AGEFIPH</b>	<p>Appel d'offre géré par l'Agefiph</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché à bon de commande :</li> <li>• 2019 (année ferme) et 2020/2021/2022 (périodes optionnelles)</li> </ul>
<b>CONTACTS</b>	<p>Secteur privé : Agefiph Délégation Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Violaine KOMAROFF, chargée d'études et de développement Tél. : 04 74 94 64 20 / v-komaroff@agefiph.asso.fr</p> <p>Secteur public : FIPHFP Régionale Auvergne-Rhône-Alpes Joël Grostin, Délégué Territorial au Handicap Tél. : 04 71 11 49 / joel.grostin@caissedesdepots.fr</p>

**PRESTATAIRES Marché "PSOP"**  
**Contacts Prescripteurs - année 2019**

	Allotissement	Mandataire	Cotraitance	Interlocuteurs pour les prescripteurs	Envoi des prescriptions
<b>Lot 4</b>	Rhône	<b>ID FORMATION</b>	TINGARI	Stéphanie THEPAUT	psop424369@id-formation.fr
	Loire				
	Haute-Loire				
<b>Lot 5</b>	Ain	<b>PROJEXIA</b>	IFPA	Éric TELLO	contact@projexia.fr
	Savoie				
	Haute-Savoie				
<b>Lot 6</b>	Isère	<b>PROJEXIA</b>	LADAPT	Éric TELLO	contact@projexia.fr
	Drôme				
	Ardèche				
<b>Lot 7</b>	Allier	<b>CIBC 63</b>	CIBC 03 CIBC 15	Stéphanie GILLOT	contact@cibc-allier.fr
	Cantal			Linda COUDON	contact@cibc-cantal.fr
	Puy de Dôme			Catherine COMBOURIEU	accueil@cibc-puydedome.fr